Berguette Molinghem

ISBERGUES INFOS

- Juin 2012 -

Sommaire

Vie Municipale 2 - 10

Conseil municipal
Résultats des élections du Président de la République
Accueil de loisirs de printemps
Accueils de loisirs de juillet de août 2012
Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du mercredi 21 mars 2012
Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 29 mars 2012

Festivités de la Roupie 11

Festivités de Berguette 12

Vie Scolaire 13 - 14

Premier contact avec l'école
Inscriptions dans les cantines et les garderies
Fêtes des écoles
Menu des restaurants municipaux

Vie Associative et Sportive 15 - 16

Moto-cross
Club « Vivre et sourire »
Brocante de l'A.P.E. de Berguette
Gala de danse de la M.J.E.P. d'Isbergues
Amicale des donneurs de sang

Vie Culturelle 17 – 19

« One man zoo »
Stage théâtre
« Fraternité »
« Pat' bol »
« Ÿordan »

Informations générales 20

Enquête sur les conditions de vie des ménages
Info énergie

Bloc notes 21 - 22

Elections législatives
les dimanches 10 et 17 juin 2012

Les élections législatives se dérouleront les **dimanches 10 et 17 juin** prochains.

Le scrutin se déroulera dans les lieux habituels, soit :

- à l'Hôtel de Ville pour **les bureaux 1 et 2**,
- à la maison des associations (rue Roger Salengro), pour **le bureau 3**,
- à la salle Léo Lagrange (rue Léo Lagrange), pour **les bureaux 4 et 5**,
- à la salle Edmond Mille (rue Edmond Mille), pour **le bureau 6.**

Les bureaux de vote seront **ouverts de 8 H à 18 H.**

Les électeurs désirant prendre part au dépouillement, à partir de 18H, peuvent se faire connaître à l'Hôtel de Ville ou dans les mairies annexes.

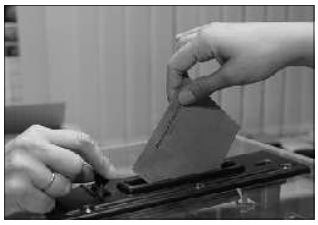

Comme pour les précédents scrutins, un service de transport est prévu par la ville, en faveur des personnes éprouvant des difficultés pour se déplacer.

Pour vous inscrire, il vous suffit de contacter :
- ***l'Hôtel de Ville au 03.21.61.30.80,***
- ***la mairie annexe de Molinghem au 03.21.61.59.95,***
- ***mairie annexe de Berguette au 03.21.26.59.18.***

De plus, les services de la Communauté de Communes Artois-Flandres (C.C.A.F) mettent en place un circuit avec le minibus, afin que les personnes âgées qui le souhaitent, puissent se rendre aux différents bureaux de votes.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître au 03.21.61.54.40

Le circuit sera établi en fonction des demandes et vous serez prévenu de l'heure et du lieu d'arrêt du bus (aller-retour) – à proximité de chez vous – jusqu'au bureau de vote concerné.

Pour les personnes résidant au foyer-logement, le transport est d'ores et déjà prévu, inutile de vous faire connaître.

Journal d'informations municipales n°248

Directeur de la publication : **Jacques NAPIERAJ**
Rédaction, conception et impression : Mairie d'Isbergues - Service informations - 37, rue Jean Jaurès - 62330 Isbergues
Tel : 03.21.61.30.80 - Courriel : service-informations@ville-isbergues.fr - Site Internet : www.ville-isbergues.fr
Dépôt légal : Juin 2012 - Tirage en 4 500 exemplaires - Distribution gratuite

Impression Ville d'Isbergues

Etat-civil

NAISSANCES

Le 6 avril, **Kimline Le Thu DOVIN**, fille de Vincent et de Le Thu HAMADI, *89 rue Roger Salengro.*
Le 17 avril, **Liana HUYGHE**, fille de Loïc et de Mélanie BOULANGER, *58 rue Arthur Lamendin*.
Le 19 avril, **Tyméo NORTIER**, fils de Nicolas et de Sabrina VENEL, *608 rue Gaston Chevallier*.
Le 21 avril, **Nathan VERMELLE**, fils de Hélène, *143 rue Léon Blum.*
Le 27 avril, **Lorenzo ANCELET**, fils d'Anthony et de Marina SALINGUE, *304 rue Louis Dupont*.
Le 2 mai, **Alexia DUHAMEL**, fille d'Elodie, *693 impasse du Docteur Bailliet.*
Le 2 mai, **Alexanne VASSEUR**, fille de David et de Paméla COUVREUR, *8 rue de l'église de Berguette.*

DECES

Le 26 avril, **René DENISSELLE**, 90 ans, retraité, *12 rue Louis Braille*.
Le 26 avril, **Augustin MILON**, 85 ans, retraité, époux de Bernadette TOURSEL, *271 rue Emile Zola.*
Le 26 avril, **Gilbert DEVASSINE**, 76 ans, retraité, époux de Madeleine DELANNOY, *51 rue aux Aulnes.*
Le 8 mai, **Denise DEVOS**, 85 ans, retraitée, épouse de Alexandre HUYGHE, *12 rue Pierre Bérégovoy*
Le 9 mai, **Alexandre HUYGHE**, 89 ans, retraité, veuf de Denise DEVOS, *12 rue Pierre Bérégovoy*.
Le 11 mai, **Marie-Thérèse BAMETZ**, 86 ans, épouse de Robert DA COSTA, *11 rue Commentry*.

Cérémonie du 8 juin

La cérémonie en l'honneur des « Morts pour la France » en Indochine aura lieu le **vendredi 8 juin 2012** au monument aux morts situé devant l'Hôtel de Ville d'Isbergues. Déroulement de la cérémonie :

17H20
Rassemblement de tous les participants
face à l'Hôtel de Ville

17H30
Départ en défilé jusqu'au monument aux morts suivi de la cérémonie avec lecture du message du Ministre délégué aux anciens combattants et dépôt de gerbes.

Un dépôt de gerbes sera également effectué
aux monuments aux morts à :
18H : place de l'église Saint Maurice
18H15 : place de la mairie annexe de Berguette.

Conseil municipal

Le Conseil Municipal de la ville d'Isbergues se réunira le :

mercredi 27 juin 2012 à 18H
à l'Hôtel de Ville d'Isbergues.

Marché d'Isbergues

A l'occasion du marché d'Isbergues qui se déroule tous les jeudis matin sur la place Basly, on constate, encore et toujours, la présence de véhicules, en dehors des zones délimitées, sur les trottoirs longeant la Route Départementale 186.

Conformément à l'arrêté municipal n° 10426 pris le 1er octobre 2011, il est possible de stationner sur ces trottoirs uniquement dans les emplacements délimités, prévus à cet effet, signalés par des panneaux et un marquage au sol. **En dehors de ces zones**, le stationnement sur le trottoir **est interdit** (article R 417-10 I et II du code de la route) et est passible d'une contravention de 35 €.

De plus, plusieurs parkings, situés place Clément Loyer, impasse Andriès, à proximité de La Poste et du stade Basly, (soit environ 230 places de parking) sont gratuitement mis à votre disposition aux abords du marché. Ils vous est vivement recommandé de les utiliser.

Amis automobilistes, respecter la réglementation,
c'est préserver la sécurité des piétons
mais aussi celle des usagers de la route.

Passage de la balayeuse

La balayeuse de la Communauté de Communes Artois-Flandres, effectuera le nettoyage des rues de la commune pendant la période **du lundi 18 au vendredi 22 juin 2012.**

Pour tout renseignement concernant l'itinéraire emprunté par la balayeuse, prendre contact avec :

La Communauté de Communes Artois-Flandres
(C.C.A.F), *rue Jean Jaurès*
au **03.21.61.54.40**

Cérémonie du 18 Juin

A l'occasion du 72ème anniversaire de l'appel historique du 18 juin, des cérémonies de commémoration auront lieu aux monuments aux morts :

- devant l'hôtel de ville à **17H15**,
- place de l'église St Maurice à **17H45**,
- place de la mairie annexe de Berguette à **18H15**.

Election du Président de la République

Résultats du 1er tour (22 avril 2012)

	1er Bureau	%	2ème Bureau	%	3ème Bureau	%	4ème Bureau	%	5ème Bureau	%	6ème Bureau	%		TOTAUX	%
Nombre d'électeurs inscrits	1 287		925		1 276		1 266		1 069		1 637			7 460	
Nombre de votants par les émargements	999	77,62	743	80,32	953	74,69	976	77,09	860	80,45	1 327	81,06		5 858	78,53
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	999	77,62	743	80,32	953	74,69	976	77,09	860	80,45	1 327	81,06		5 858	78,53
Nombre de nuls	30	3,00	15	2,02	19	1,99	16	1,64	20	2,33	29	2,19		129	2,20
Nombre de suffrages exprimés	969	97,00	728	97,98	934	98,01	960	98,36	840	97,67	1 298	97,81		5 729	97,80
Suffrages attribués à :															
Eva JOLY	12	1,24	7	0,96	12	1,28	5	0,52	9	1,07	15	1,16		60	1,05
Marine LE PEN	235	24,25	127	17,45	255	27,30	209	21,77	156	18,57	291	22,42		1 273	22,22
Nicolas SARKOZY	131	13,52	95	13,05	106	11,35	116	12,08	168	20,00	162	12,48		778	13,58
Jean-Luc MELENCHON	129	13,31	101	13,87	155	16,60	109	11,35	100	11,90	217	16,72		811	14,16
Philippe POUTOU	15	1,55	10	1,37	18	1,93	15	1,56	14	1,67	10	0,77		82	1,43
Nathalie ARTHAUD	13	1,34	9	1,24	8	0,86	15	1,56	11	1,31	14	1,08		70	1,22
Jacques CHEMINADE	1	0,10	4	0,55	3	0,32	3	0,31	0	0,00	3	0,23		14	0,24
François BAYROU	69	7,12	33	4,53	28	3,00	55	5,73	42	5,00	59	4,55		286	4,99
Nicolas DUPONT-AIGNAN	18	1,86	11	1,51	17	1,82	6	0,63	14	1,67	16	1,23		82	1,43
François HOLLANDE	346	35,71	331	45,47	332	35,54	427	44,48	326	38,81	511	39,37		2 273	39,68

Résultats du 2ème tour (6 mai 2012)

	1er Bureau	%	2ème Bureau	%	3ème Bureau	%	4ème Bureau	%	5ème Bureau	%	6ème Bureau	%		TOTAUX	%
Nombre d'électeurs inscrits	1 287		925		1 276		1 266		1 069		1 637			7 460	
Nombre de votants par les émargements	1 006	78,17	757	81,84	958	75,08	979	77,33	891	83,35	1 308	79,90		5 899	79,08
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	1 006	78,17	757	81,84	958	75,08	980	77,41	892	83,44	1 308	79,90		5 901	79,10
Nombre de nuls	95	9,44	50	6,61	81	8,46	71	7,24	52	5,83	113	8,64		462	7,83
Nombre de suffrages exprimés	911	90,56	707	93,39	877	91,54	909	92,76	840	94,17	1 195	91,36		5 439	92,17
Suffrages attribués à :															
François HOLLANDE	629	69,05	527	74,54	630	71,84	669	73,60	521	62,02	862	72,13		3 838	70,56
Nicolas SARKOZY	282	30,95	180	25,46	247	28,16	240	26,40	319	37,98	333	27,87		1 601	29,44

Expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, « un espace est réservé dans le bulletin municipal à l'expression des conseillers municipaux ».

Un Nouvel Elan pour la Ville

De nombreux Isberguois n'ont pas reçu leur carte d'électeur à temps avant le premier tour des élections présidentielles. Ils ne l'ont d'ailleurs toujours pas reçue depuis. Heureusement, ce document n'est pas indispensable pour voter, mais cet incident fait désordre dans le paysage et cela même si c'est La Poste qui est cause de ce disfonctionnement.

Le 6 mai dernier, les Français ont élu Monsieur HOLLANDE à la Présidence de la République. Ce n'est évidemment pas ce que nous aurions souhaité. Cependant, la France va être amenée à connaître une période encore plus difficile dans les mois et les années à venir. Nous ne pouvons souhaiter qu'il échoue car c'est l'avenir de la France, de notre Région et de notre Ville dont il s'agit.

Ch. LECOCQ - M. VAUGENOT
B. DUPONCHEL - M. GARBE

Tél : 06.31.91.08.06
Nouvel-elan-isbergues@laposte.fr

Recensement militaire

Tous les jeunes Français, garçons et filles, **doivent dès l'âge de 16 ans se faire recenser** auprès de la mairie de leur lieu d'habitation (code du service national, articles L.113-1, L.113-4 et L114-6).

ATTENTION !
Le recensement est obligatoire !

Il donne lieu à la **délivrance d'une attestation de recensement nécessaire pour les examens et concours.** Ceux et celles qui n'auraient pas satisfait à cette obligation **ne pourront pas être autorisés à s'inscrire aux examens soumis au contrôle de l'état (BAC, BEP, CAP, permis de conduire...).**

La démarche est simple, il suffit de vous adresser à **l'Hôtel de Ville d'Isbergues ou dans les mairies annexes de Berguette et de Molinghem** muni du **livret de famille des parents.**

Services municipaux

Nous vous rappelons que pendant les vacances scolaires de juillet et août, les mairies annexes de Berguette et de Molinghem seront fermées le

Vendredi après-midi

Permanences des élus

HOTEL DE VILLE

☎ 03.21.61.30.80

***M. Jacques NAPIERAJ**, Maire*
Jeudi de 14H30 à 16H

Mme Micheline DAUTRICHE,
1ère adjointe
Lundi de 14H à 16H30 sur rendez-vous.

Mme Geneviève DUPONT,
adjointe au logement social
Mardi de 15H à 17H sur rendez-vous.

M. Gérard CORRIETTE,
adjoint aux sports et aux associations
Lundi de 9H à 11H30 sur rendez-vous.

Mme Marie-Andrée PAYELLE,
adjointe aux affaires scolaires et cantines
Vendredi de 9H à 11H30 sur rendez-vous.

MAIRIE ANNEXE de BERGUETTE

☎ 03.21.26.59.18

M. André SAVARY,
Maire délégué
de la commune associée de Berguette

Sur rendez-vous.

MAIRIE ANNEXE de MOLINGHEM

☎ 03.21.61.59.95

M. Claude MERCIER,
Maire délégué
de la commune associée de Molinghem

Sur rendez-vous.

Tour de France 2012

A l'occasion du passage de l'épreuve cycliste du tour de France qui aura lieu le **mardi 3 juillet 2012**, le stationnement des véhicules sera interdit sur tout le parcours de 12H à 16H : *D 186, route de la Victoire, rue Jean Jaurès (D 187 E) et D 187 direction Aire-sur-la-Lys,*

Pendant la même période, la circulation de tous les véhicules automobiles sera interdite dans les deux sens de la course sur tout le parcours.

Itinéraire de déviation :

Dans le sens Aire-sur-la-Lys – Saint-Venant : prendre Guarbecque centre, puis Busnes.

Accueil de loisirs de Printemps

Organisé en partenariat avec l'association départementale des Francas du Pas-de-Calais, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes du lundi 23 au vendredi 27 avril 2012 dans les locaux de l'école Ferry. Pour cette session, 92 enfants ont été accueillis par 12 animateurs et un directeur. Le thème de la semaine, choisi par l'équipe d'animation, était « Les animaux ».

L'équipe a mis en place bon nombre d'activités sur place, dont une bonne partie a été perturbée par des conditions météorologiques particulièrement désagréables. Pour pallier à ces désagréments, la salle des sports municipale fut d'ailleurs bien utile pour permettre aux enfants d'effectuer des jeux et des activités manuelles. Malgré tout, quelques sorties ont pu être réalisées : à la ferme pédagogique « A Petits Pas » à Lillers, au centre équestre de Calonne Ricouart, au zoo de Lille et au parc d'activités du Près-de Hem à Armentières.

Les plus grands devant initialement se rendre à vélo au parcours de pêche de Robecq, sont finalement allés au cinéma. Le vendredi, ils ont passé la journée à Berck, avec au matin, séance de piscine à « l'Agora », et l'après-midi, parcours de « laser aventure ». Activité qui a particulièrement plu aux enfants, qui se sont grimés en soldats, avant de partir s'amuser en forêt avec des pistolets électroniques.

Le jeudi après-midi, les parents sont venus participer à des jeux avec leurs enfants. Pour les plus petits « Kermesse », les moyens « Casino » et pour les grands « Interville » avec la fameuse vachette…

Malgré le mauvais temps, les enfants ont été ravis de leur séjour à l'accueil de loisirs communal.

Accueils de loisirs de juillet et août 2012

Pendant les vacances d'été, l'accueil de loisirs de la ville d'Isbergues fonctionnera du :

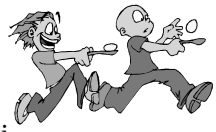

9 juillet au 3 août 2012 inclus
et du 6 au 24 août 2012 inclus.

Il accueillera les **enfants et adolescents scolarisés autonomes** de 9H à 17H du lundi au vendredi.

L'inscription des enfants se fait à la semaine (du lundi au vendredi)

En Juillet

- du 9 au 13 juillet
- du 16 au 20 juillet
- du 23 au 27 juillet
- du 30 juillet au 3 août

Accueil des enfants :

moins de 7 ans à *l'école maternelle Centre (rue Emile Zola)*
7 à 12 ans *à l'école élémentaire Danton (rue Danton)*
13 à 17 ans à la salle Zola *(rue Emile Zola)*

En Août

- du 6 au 10 août
- du 13 au 17 août
- du 20 au 24 août

Accueil des enfants :

moins de 7 ans *à l'école maternelle Ferry (rue de Pologne)*
7 à 12 ans *à l'école élémentaire Ferry (rue de Pologne)*
13 à 17 ans à *l'école élémentaire Ferry (rue de Pologne)*

Retrait des dossiers d'inscription : *Les dossiers d'inscription sont à votre disposition à l'Hôtel de Ville ou dans les mairies annexes depuis le Lundi 2 avril 2012. Ils doivent être dûment complétés et doivent être restitués au plus tard pour le* **Vendredi 15 juin 2012.**

Réunion d'information pour les parents :

En ce qui concerne l'accueil de loisirs de juillet,
une réunion d'information pour les parents se déroulera le ***vendredi 6 juillet 2012*** *à 17H à l'école Danton.*

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du mercredi 21 mars 2012 à 18H30

1. Hommage

L'assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire des militaires tués dernièrement à Montauban et des enfants à Toulouse.

2. Naissances - décès

Monsieur le Maire adresse ses félicitations, au nom du conseil municipal, à Mme Charlotte GRAVELEINE et à M. Sébastien DELPIERRE à l'occasion de la naissance de leur fille Marie, née le 6 mars 2012. Il adresse ses condoléances à la famille de M. Albert BOUCHART décédé le 15 février 2012 (père de Mme Martine THILLIEZ), à la famille de M. Roger DUPONT décédé le 23 février (beau-frère de Mme Geneviève DUPONT et frère de M. Robert DUPONT) et à la famille de Mme Paulette COLLETTE-PAQUIS décédée le 19 mars (mère de M. Philippe COLLETTE).

3. Remerciements

- amicale du personnel communal (mise à disposition d'un nouveau local),
- I.M.E « La petite montagne » (mise à disposition de la salle des fêtes lors du marché de Noël de l'I.M.E et création d'une rampe d'accès à la médiathèque pour les personnes à mobilité réduite),
- association E.Q.V.I.R (mise à disposition d'une salle à l'occasion de l'assemblée générale du 27 janvier 2012),
- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T), prêt de matériel pour les vœux de l'E.P.D.A.H.A. et la remise de médailles à des agents du 25 janvier 2012).

4. Adoption du compte rendu de la réunion du 20 décembre 2011

Le compte rendu de la réunion du 20 décembre 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents.

5. Débat d'orientation budgétaire

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal effectue un débat sur les orientations générales du budget.

Considérant la situation économique,

Considérant la variation des valeurs locatives foncières, fixée à + 1,8 %,
Considérant le niveau de l'inflation constaté à 2,2 %,

Considérant les augmentations du prix du gaz, de l'électricité, des matières premières et de l'essence qui vont également impacter toutes les autres dépenses de la commune,

Considérant les incertitudes sur l'avenir des recettes fiscales de la commune,

Il est envisagé de construire le budget en augmentant de façon raisonnable les taux de l'imposition. Sont étudiées les possibilités de faire les principales réalisations suivantes : poursuite de la constitution de la collection des livres pour la médiathèque, politique foncière de la ville, travaux de voirie et réseaux divers et travaux divers dans les bâtiments, les grands programmes envisagés étant la rénovation du bâtiment situé rue Anatole France pour y accueillir les services techniques, l'aménagement de l'école élémentaire Billiau, des travaux d'extension pour l'Hôtel de Ville et une première tranche d'aménagement du parc des cités sur la commune associée de Berguette.

Délibération (n° 12.01.01) adoptée à l'unanimité.

6. Modification du tableau des effectifs

Considérant qu'en raison de l'évolution des textes et de l'avancement en grade des agents, le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après délibération (n° 12.01.02) adoptée à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs à compter du 1er janvier 2012

7. Création d'emplois occasionnels

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il conviendrait de prévoir la création d'emplois occasionnels sur un an pour améliorer l'organisation des services techniques, notamment lors des périodes de congés statutaires, de surcroît de travail occasionnel, mais aussi afin d'aider les agents ayant repris le travail après une longue période d'arrêt maladie, compte tenu des restrictions médicales dont ils font l'objet. Il précise enfin que ce type de recrutement demeurera exceptionnel et ne sera utilisé que lorsque les nécessités de service l'exigeront. Le conseil municipal, après délibération, décide de créer les emplois occasionnels susmentionnés.

Délibération (n° 12.01.03) adoptée à l'unanimité.

8. Création d'un poste en contrat à durée déterminée pour besoin occasionnel

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il conviendrait de prévoir le recrutement d'un agent non titulaire occasionnel, afin de pallier l'absence d'un agent affecté à l'hôtel de ville. Il assurera des missions administratives à temps complet.

Le conseil municipal, après délibération (n° 12.01.04) adoptée à l'unanimité, décide de recruter un agent non titulaire occasionnel.

9. Acquisition amiable d'un terrain situé rue du Dr Roux, cadastré section 575 AH n°823

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une demande d'acquisition d'un bien au profit de la commune a été déposée par l'Etude de Maître PATINIER concernant le terrain cité en l'objet, d'une surface globale approximative de 343 m^2 et situé à côté d'un terrain communal.

Le conseil municipal, après délibération, adoptée à l'unanimité (n° 12.01.05), décide l'acquisition du terrain cité en objet et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition amiable.

10. Acquisition à l'euro symbolique de l'immeuble situé 62, rue Anatole France appartenant à Vilogia Logis 62

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une proposition de vente à l'euro symbolique au profit de la commune a été transmise par la Société d'H.L.M. « Vilogia Logis 62 », concernant l'immeuble cité en l'objet, érigé sur deux parcelles d'une surface globale approximative de 144 m^2 et jouxtant un bâtiment communal.

Le conseil municipal, après délibération (n° 12.01.06) adoptée à l'unanimité, décide l'acquisition amiable à l'euro symbolique de l'immeuble cité en objet, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition amiable.

11. Modification de la délibération n° 11.05.24 concernant l'ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement lors des vacances d'hiver, de printemps et d'automne

Monsieur le Maire indique qu'il convient au vu des demandes d'inscriptions d'adapter l'effectif prévisionnel des accueils de loisirs.

Après délibération (n° 12.01.07) adoptée à l'unanimité, le conseil municipal décide de modifier comme suit la délibération du 20 décembre 2011 : l'effectif prévisionnel maximum pour les vacances d'hiver, printemps et d'automne sera de 80 enfants.

12. Modification de la délibération n° 11.05.22 concernant l'ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les mois de juillet et août

Monsieur le Maire indique qu'il convient de modifier les dates d'ouverture de l'accueil de loisirs du mois d'août. L'ouverture aura bien lieu du 6 au 24 août 2012.

Après délibération (n° 12.01.08) adoptée à l'unanimité, le conseil municipal approuve la modification.

13. Point sur l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des vacances d'hiver 2012

L'accueil de loisirs des vacances d'hiver 2012 a ouvert ses portes aux enfants, du lundi 27 février au vendredi 2 mars 2012. Les enfants ont été accueillis dans les locaux des écoles maternelle et élémentaire Ferry.

L'accueil de loisirs a été organisé par l'association des Francas du Pas-de-Calais.

74 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs sur 75 inscrits, encadrés par 8 animateurs et un directeur.

Le thème retenu était « la montagne ». Des activités manuelles liées au thème ont été réalisées, comme la fabrication de bonhomme de neige, d'un igloo, d'un masque de cerf …

Les petits sont allés voir un spectacle de marionnettes, les petits et moyens à Nausicaa. Les moyens sont allés au complexe aquatique de Béthune. Pour les grands, il était plus simple de lier les sorties au thème : les enfants sont allés à la piste de ski de Noeux-les-Mines, faire de l'escalade et de la patinoire à Calais.

L'enquête de satisfaction a montré que les enfants et les parents étaient très satisfaits du séjour.

Les parents ont été invités sur des jeux. Ils ont été nombreux chez les grands.

14. Effectifs des garderies

En résumé, 4 chiffres sont à retenir depuis la mise en place des garderies. En septembre 2005, ont été comptabilisées 190 séances le matin et 291 séances le soir. En septembre 2011, ont été comptabilisées 617 séances le matin et 666 séances le soir.

15. Programmation du service culturel

Les conseillers ont pris connaissance de la programmation du service culturel du 1er semestre 2012.

16. Modification des statuts de la Communauté de Communes Artois-Flandres (C.C.A.F.)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, par courrier en date du 2 janvier 2012, la C.C.A.F. a transmis la délibération du conseil communautaire du 19 décembre dernier concernant la modification des statuts de la Communauté de Communes Artois Flandres.

La C.C.A.F. a été sollicitée par les élus de la Communauté de Communes du Pays d'Aire qui propose un partenariat relatif à la construction d'une piscine dimensionnée à l'échelle des deux territoires.

Afin d'engager cette réflexion et de pouvoir participer à cette opération, il est nécessaire de prévoir la modification des statuts de la Communauté de Communes Artois-Flandres.

L'extension des compétences d'une intercommunalité est prévue par l'article L. 5211-17 du code général des collectivités territoriales. Selon cet article, les communes membres peuvent, à tout moment, transférer des compétences par délibérations concordantes de l'organe délibérant de l'E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à la majorité simple et des conseils municipaux des communes membres se prononçant dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'E.P.C.I.

Chaque conseil municipal dispose, ensuite, à compter de la notification de la délibération de l'E.P.C.I, au maire de la commune, d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur le transfert.

Formellement, le transfert de compétences est prononcé par arrêté du Préfet qui ne peut refuser de prononcer un transfert de compétences dès lors que ce dernier a été régulièrement approuvé par l'E.P.C.I. et ses communes membres. Il est ainsi proposé d'ajouter aux actuels statuts de la Communauté de Communes Artois-Flandres, la compétence suivante : « *Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire* : construction, aménagement, entretien, gestion, ou participation à la construction, à l'aménagement, à l'entretien et à la gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire »

Le conseil municipal, après délibération (n° 12.01.09) adoptée à l'unanimité, émet un avis favorable concernant la modification des statuts de la Communauté de Communes Artois Flandres.

17. Illuminations de fin d'année

La 6ème opération « illuminations de fin d'année » a eu lieu du 19 décembre 2011 au 2 janvier 2012 avec le passage du jury dans toutes les rues de la ville.

Au total près de 200 habitations et 30 vitrines commerciales étaient décorées lors des fêtes de fin d'année, rehaussant ainsi l'effort de la ville d'associer la population aux animations « En attendant Noël ».

Une réception a eu lieu le lundi 13 février 2012 à la salle Léo Lagrange afin de récompenser les plus belles réalisations, soit 70 particuliers et 15 vitrines commerciales.

Chaque personne primée s'est vue remettre un lot offert par la municipalité.

18. Modification de l'article 6 du règlement d'utilisation des salles pour la vaisselle mise à disposition

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la modification de l'article 6 du règlement d'utilisation des salles afin d'établir au mieux la facturation de la vaisselle manquante ou cassée suite à la location des différentes salles de la ville par les particuliers et les associations.

Le conseil municipal, après délibération (n° 12.01.10) adoptée à l'unanimité, décide de modifier l'article 6 du règlement d'utilisation des salles comme suit : « ***Article 6*** : *Un état des lieux est dressé au moment de la remise des clefs, avant et après la manifestation, par un employé communal et en présence du locataire ou de son représentant. En cas de dégradation, la commune fera effectuer les réparations ou remplacement du matériel et le montant des factures ainsi acquittées par la commune sera remboursé par un versement du locataire entre les mains du Receveur Percepteur d'Isbergues dès réception de l'avis à payer.* »

19. Fête des mères

Cette année, la cérémonie aura lieu à la bourse du travail le dimanche 3 juin 2012.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 29 mars 2012 à 18H

1. Naissances - décès

Monsieur le Maire adresse ses félicitations, au nom du conseil municipal, à Mme Christiane LECOCQ pour la naissance de sa petite-fille Chloé née le 23 mars 2012.

2. Modification du tableau des effectifs

Considérant qu'il convient, en raison de l'évolution des textes et de l'avancement en grade des agents, le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après délibération (n° 12.02.01) adoptée à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs à compter du 1er avril 2012

3. Vote des taux des taxes directes locales

Monsieur le Maire expose qu'en application des dispositions de l'article 1639A du code général des impôts et de l'article L.1612.2 du code général des collectivités territoriales, les collectivités territoriales et leurs groupements à fiscalité propre doivent voter les taux des taxes directes locales perçues à leur profit.

Sur sa proposition, le conseil municipal, après délibération, décide de fixer le coefficient de variation proportionnelle des taux des taxes directes locales à 1,015 pour l'année 2012, soit :

Taxe d'habitation	22,53 %
Taxe foncière (bâti)	20,52 %
Taxe foncière (non bâti)	66,85 %
Cotisation foncière des entreprises	17,34 %

Délibération (n° 12.02.02) adoptée par 25 voix pour, 4 voix contre et 0 abstention

4. Subventions aux associations

Il est décidé pour l'année 2012, une augmentation de 1,9 % des subventions de base allouées aux associations.

Délibération (n° 12.02.03) adoptée à l'unanimité.

5. Vote du budget primitif 2011

Le conseil municipal adopte le budget primitif par 25 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions.

Section de fonctionnement :
10 486 634 €

Section d'investissement :
4 927 926 €

Il est à noter l'inscription de crédits pour :

- l'acquisition de terrains et d'un immeuble, de logiciels informatiques, d'extincteurs, d'outillage divers pour les services, de chariots pour livres et divers équipements matériels événementiels, de véhicules divers pour les services, de matériel divers de bureau, de postes informatiques, d'équipement dans les écoles, de mobilier divers pour les services, les écoles et les cantines, d'une armoire frigorifique salle Edmond Mille, d'instruments de musique, de matériel pour le service culturel et de matériel divers pour l'accueil de loisirs,
- la réalisation d'études, du programme clôtures, de travaux au groupe scolaire Francis Billiau, de travaux divers dans les écoles, du programme de peintures extérieures et de travaux divers de voirie,
- l'aménagement urbain de redynamisation du Pont-à-Balques, de bâtiments communaux (accessibilité handicapé, réhabilitation du bâtiment rue Anatole France),
- le remplacement d'un abri football au stade Jean Jaurès pour mise aux normes, de mobilier urbain, de menuiseries à l'école maternelle Carnot, de panneaux de signalisation,
- l'installation de panneaux d'affichage expression libre, d'un chauffage à l'église de Berguette et d'une chaudière au presbytère,
- la réfection du monument aux morts de la commune associée de Molinghem,
- la reconduction des crédits pour la construction du centre culturel.

6. Remise de bons aux enfants scolarisés dans la ville lors des fêtes foraines

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager pour l'année 2012, la somme de 2 300 € afin d'offrir à chaque enfant scolarisé dans les écoles primaires de la ville, un tour de manège donné sous la forme d'un « Bon pour un tour de manège ou utilisation dans un stand d'une valeur de 2 € » à l'occasion des différentes ducasses de la ville.

Délibération (n° 12.02.04) adoptée à l'unanimité.

7. Vente par l'O.P.H Pas-de-Calais Habitat de 20 logements individuels situés cité de la Roupie

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais l'a informé, par son courrier du 27 février dernier que l'Office Public Habitat de France (O.P.H), Pas-de-Calais Habitat, souhaite procéder à la vente de 20 logements individuels situés cité de la Roupie.

Il précise que conformément à l'article L. 443-7 du code de la construction et de l'habitation, la commune doit être consultée d'une part, en tant que commune d'implantation des logements et d'autre part, en tant que collectivité ayant accordé sa garantie aux emprunts contractés pour la construction, l'acquisition ou l'amélioration des logements concernés.

Le conseil municipal, après délibération (n° 12.02.05) adoptée à l'unanimité, émet un avis favorable concernant la vente des 20 logements concernés sous réserve que ceux-ci soient vacants ou vendus aux locataires actuels.

8. Relance du marché réseaux scénographiques relatifs à la construction du pôle multiculturel

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a donné son accord par délibération n° 10.03.23 du 23 juin 2010 concernant le lancement d'un appel d'offres ouvert européen relatif à la réalisation de travaux de construction d'un pôle multiculturel à Isbergues.

Ce marché a été divisé en 17 lots. A l'issue de la commission d'appel d'offres du 6 juillet 2011, 13 lots ont été attribués et 4 lots ont été déclarés infructueux.

Toutefois, Monsieur le Maire, par décision n° 2011/03, a décidé de déclarer le lot « menuiseries extérieures en aluminium » sans suite pour motif d'intérêt général lié aux incertitudes juridiques qui entouraient la procédure d'examen des offres et notamment d'erreurs dans le rapport d'analyse présenté par le maître d'œuvre.

Ces lots ont donc été relancés conformément aux procédures du code des marchés publics.

Le lot « menuiseries extérieures en aluminium » a été attribué, après avis de la commission d'appel d'offres en date du 3 octobre 2011 à la société S.A.R.L Alu Artois pour un montant de 248 008,54 € TTC.

Trois lots sur les quatre déclarés infructueux ont été attribués :
- le lot « serrurerie - portes de garage » a été attribué à la société Métival pour un montant de 166 323,67 € TTC ;
- le lot « plâtrerie - faux plafonds » a été attribué à la société Module pour un montant de 686 628,19 € TTC ;
- le lot « revêtements de sols collés » a été attribué à la société Bardaille, devenue par fusion absorption la société Coexia Entreprises, pour un montant de 69 108,10 € TTC.

Le lot « réseaux scénographiques » a, de nouveau, été déclaré infructueux. Il convient donc d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce dernier marché, relatif au lot « réseaux scénographiques » dans la limite de 350 000 € TTC et ses avenants éventuels dans la limite de 5% du montant du marché.

Le conseil municipal, après délibération (n° 12.02.06) adoptée à l'unanimité, autorise la passation du marché avec l'entreprise retenue conformément au code des marchés publics et la signature par le pouvoir adjudicateur de l'offre retenue dans la limite de 350 000 € TTC et des avenants éventuels dans la limite de 5% du montant du marché, précise que la dépense est inscrite au budget 2012.

9. Information sur les décisions du Maire

Avenant au lot « revêtement de sols collés » en vue de la construction du pôle multiculturel : fusion absorption de la société Bardaille par la société Coexia Entreprises, ayant son siège à LENS - 5, rue de l'abbé Jersy Popiéluszko et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Arras sous le n° 378 495 808. Cet avenant ne modifie en rien la nature et le montant du lot.

Renouvellement de la location du garage situé rue Danton, la durée de la location précédente étant arrivée à expiration au 29 février dernier, il a été décidé de renouveler ladite location pour une durée de 6 ans à compter du 1er mars 2012, le loyer étant fixé à 36 € par mois avec une révision annuelle en fonction de l'indice de référence des loyers.

10. Point sur les travaux

Monsieur Jean BODLET, adjoint au travaux, fait le point sur les travaux (changement de la porte d'entrée de la salle Léo Lagrange, pose de 2 pare ballons à l'école élémentaire Carnot, élagage à l'école maternelle Carnot, rénovation de trottoirs rue de Lillers et une partie rues Robert Schuman et Edmond Mille, pose de petites barrières sur une partie de la rue Edmond Mille, pose de nouvelles menuiseries extérieures à l'école maternelle Francis Billiau, rénovation en cours du bâtiment rue Anatole France, travaux du centre culturel qui suivent leurs cours après 3 semaines d'arrêt, démarrage de travaux de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D).

11. Questions posées par les élus de la liste « Un Elan pour la Ville »

1) Le dernier organigramme (de la ville d'Isbergues et des services techniques) que vous nous avez remis est daté du 26.01.2009. Pourriez-vous en remettre un actualisé aux élus de la commune ?

Monsieur le Maire indique que l'organigramme sera transmis par le service concerné.

2) La commune d'Isbergues comptait au 1er janvier 2011 : 9 510 habitants. Le chiffre est en recul par rapport à 2010. Qu'en est-il au 1er janvier 2012 ? Avez-vous des précisions quant à la pyramide des âges, éléments importants pour la mise en place de projets ?

Le dernier recensement physique a eu lieu en 2008. La commune comptabilisait 9 623 habitants. A cette période, les 2 immeubles square Croix Racine étaient vides de ses occupants pour travaux de rénovation.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E) effectue une projection mathématique et a évalué la population de la ville au :

1er janvier 2010 : 9 567 habitants,
1er janvier 2011 : 9 510 habitants
1er janvier 2012 : 9 428 habitants.

Le recomptage doit être effectué par l'I.N.S.E.E en 2013. Monsieur le Maire indique que les strates par âge doivent être consultables sur le site de l'I.N.S.E.E.

3) Avez-vous des précisions quant au redémarrage des travaux de la nouvelle gendarmerie ?

Pas-de-Calais Habitat n'a pas voulu prendre de risque suite au contrôle de légalité relatif à la procédure de marché public. Le redémarrage effectif des travaux doit avoir lieu le lundi 2 avril 2012.

4) Depuis l'incendie de l'ancienne école Jaurès, la toiture n'est pas réparée, y a-t-il un problème d'assurance ? Côté rue Arthur Lamendin, elle ne semble pas bâchée, ce qui doit provoquer des infiltrations supplémentaires. Ce local a-t-il encore une affectation actuellement ou sert-il d'entrepôt ?

La toiture n'est pas encore réparée à ce jour. Aucun problème d'assurance n'est à déplorer. Après obtention d'un accord sur le montant et les conditions d'indemnisation et après avoir mené les consultations prévues par le code des marchés publics, il a été procédé en septembre 2011, au recrutement d'un maître d'œuvre chargé des études, de la rédaction des cahiers des charges et du suivi des travaux.

Les travaux débuteront par une phase de retrait d'amiante en juin. Le gros œuvre et le second œuvre sont prévus à compter de juillet pour une durée de 8 à 10 mois.

La zone du sinistre qui peut être aperçue depuis la rue Arthur Lamendin, n'est effectivement pas bâchée sur la partie la plus sévèrement touchée par le sinistre, ce qui ne veut pas dire que le bâtiment n'est pas protégé puisque la dalle d'étage a été protégée par un revêtement bitumineux à la suite du sinistre.

Ce local est actuellement occupé par Chemins vers l'emploi et le club de tir. Ce local ne sert pas de stockage.

12. Questions diverses

Les élus du groupe « un nouvel élan pour la ville » demandent à connaître la répartition des travaux réalisés par les services techniques et ceux effectués par les entreprises.

Les travaux de l'école Francis Billiau ont été faits en partie par les ouvriers des services techniques notamment ceux concernant le lot « charpentes » qui a été déclaré infructueux.

Concernant le bâtiment rue Anatole France, 50 % des travaux sont réalisés en régie qui offre plus de souplesse.

Règlement des cimetières de la ville d'Isbergues

Ouverture au public

Article 1er : l'accès au public est permanent, néanmoins pour des raisons de respect des lieux, les restrictions et interdictions suivantes sont appliquées :

- interdiction d'y pénétrer avec des animaux même tenus en laisse,
- interdiction d'y laisser jouer les enfants, de rouler à bicyclette ou à cyclomoteur,
- interdiction de pénétrer dans le cimetière en voiture même lorsque le portail est ouvert pour des raisons de travaux.

Article 2 : afin de permettre aux personnes handicapées de se recueillir sur la tombe de leurs défunts, l'entrée d'un véhicule est **autorisée tous les samedis de 9H à 12H, le portail restant ouvert à cette occasion.**

Vols et dégradations

De nombreuses réclamations nous parviennent encore en mairie concernant des vols et dégradations dans les cimetières de la ville.

L'article 225-17 du code pénal réprime dans son alinéa premier « toute atteinte à l'intégrité du cadavre par quelque moyen que ce soit » et dans son alinéa deux « la violation ou la profanation, par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures ou de monuments édifiés à la mémoire des morts ».

La municipalité déplore et condamne ces actes et rappelle que des sanctions peuvent être prises à l'encontre des auteurs.

Les vols sont considérés comme des délits pouvant être déférés au tribunal correctionnel.

Les dégradations telles que la destruction systématique des fleurs fraîches déposées sur les tombes ou la détérioration des objets qui y sont déposés, sont passibles selon leur gravité, d'une contravention voire de la prison avec sursis.

Feux à l'air libre

De nombreuses réclamations sont régulièrement déposées en mairie, au sujet de personnes incommodées par les fumées occasionnées par des feux ouverts, dans les jardins.

Le Règlement Sanitaire Départemental (RSD), interdit les feux à l'air libre. D'autre part l'article R. 541-8 du code de l'environnement, annexe II de la rubrique 20 02, stipule que les déchets verts et assimilés sont considérés comme étant des déchets ménagers. A ce titre, la destruction des ordures ménagères et autres déchets assimilés à l'aide d'un incinérateur individuel ou à l'air libre est interdite. Ces déchets végétaux, les assimilés et autres, **doivent être acheminés vers la déchetterie**.

Dans la rubrique 20 de l'annexe II de l'article R. 541-8 du code de l'environnement, relatif à la classification des déchets, liste les déchets entrant dans la catégorie : « Déchets municipaux, déchets ménagers et déchets assimilés (provenant des commerces, industries et des administrations) y compris les fractions collectées séparément », on trouve les « déchets de jardins et de parc » (rubrique 20 02).

Les déchets verts issus des jardins entrent donc bien dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés dont le brûlage est interdit par l'article 84 du RSD.

Dans le cas d'une plainte relative à un particulier brûlant des déchets verts, il convient donc d'appliquer l'article 84 du RSD, ***contravention pouvant atteindre 450 €****.*

Utilisateur de barbecues, pensez à vos voisins !

Il est certes très agréable, lorsque les beaux jours arrivent, d'inviter ses amis le week-end pour partager quelques côtelettes grillées au barbecue, mais sachez que l'implantation et l'utilisation d'un barbecue doivent tenir compte des recommandations suivantes :

- être placé à une distance raisonnable des habitations,
- les émanations de fumée ne doivent pas être cause d'inconvénients pour le voisinage et nuire à la circulation routière,
- son utilisation ne doit pas provoquer de dommages aux propriétés voisines comme par exemple le noircissement de leurs façades causé par la fumée ou par la projection de cendres, sous peine de se voir exposer à des poursuites judiciaires pour réparation du préjudice,
- son implantation doit respecter une distance de sécurité de toute installation de source d'énergie et de stockage telle que citerne, bouteille, récipient mobile ou fixe, réservoir, contenant ces combustibles de type propane, butane ou fuel, ou avoir un écran maçonné conforme à la réglementation sécurité-incendie.

FESTIVITES DE LA ROUPIE

SAMEDI 9 JUIN

COMPETITION DE JAVELOTS INTERSOCIETAIRES

Organisée par l'amicale des joueurs de javelots d'Isbergues et environs

salle du Javelodrome, rue Emile Zola
Début du tournoi à 14H30
Remise des récompenses à 18H30

JOURNEE « JEAN MARIE LOBEZ » « MICHELLE ET BERNARD ROUSSEL »

Organisation par le Football Club la Roupie Isbergues

Sur le terrain de la Roupie

Plateau débutants de 14H à 15H30

DIMANCHE 10 JUIN

Match U11 et parents de 15H45 à 16H30

Tournoi de sixte en interne de 16H45 à 21H30

JOURNEE TOURNOI « SUZANNE MACREZ »

Organisation par le Football Club la Roupie Isbergues

Sur le terrain de la Roupie

Match U13 et **Championnat des séniors**

CONCOURS DE PIGEONS INTERSOCIETAIRES SUR CLERMONT

Organisés par la société colombophile « Les Mosquitos »

Concours jeunes - concours vieux
Concours un an

DIMANCHE 17 JUIN

150 € en séries 2/3 gratuites
mise en loge le **samedi 9 juin** de 16H15 à 18H15
au siège des « Mosquitos », rue Jean Jaurès
dépouillement dès la rentrée au local
remise des récompenses, même lieu,
le mercredi 20 juin à 18H30

RANDONNEE VELO ET PEDESTRE « RANDONNEE DES MONTS ET FORETS D'ARTOIS »

Organisé par l'U.R.B.I.M, « Union des Randonneurs Berguette Isbergues Molinghem »

Circuits vélos : 15, 37, 65, 90 km

Circuits marches : 8 et 12 km

rendez-vous, salle Decriem

Ville d'Isbergues

Réglementation de la circulation et du stationnement

Moto-cross régional UFOLEP :

A l'occasion du moto-cross régional UFOLEP, organisé par la section moto-club de la Maison de Jeunes et d'Education Permanente (M.J.E.P) d'Isbergues, qui aura lieu le ***dimanche 3 juin 2012*** *dans le secteur du Mont de Cocagne, le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur la totalité de la rue du château de 6H à 20H. Durant ces heures, la circulation se fera en sens unique, de la rue du Château au parking prévu pour le stationnement des voitures, une sortie étant prévue par le chemin situé le long de la voie ferrée.*

Brocante de l'Association des Parents d'Elèves de Berguette

La circulation et le stationnement de tous les véhicules automobiles seront totalement interdits de 7H30 à 19H, *dans la rue des écoles (de l'église jusqu'à l'école maternelle), Chemin des processions. La rue Georges Brassens sera barrée au niveau de la rue des écoles.*

46ème grand prix cycliste « Henri HULOT »

Le stationnement des véhicules automobiles sera interdit de 17 H 30 à 21 H 30, rue de l'église de Berguette, rue de Guarbecque (côté Guarbecque), rue aux Aulnes, rue du moulin de Berguette, rue des écoles, rue Bérégovoy et ruelle du Tourniquet. Pendant la même période, la circulation de tous les véhicules automobiles sera interdite dans le sens contraire de la course

FESTIVITES DE BERGUETTE

DIMANCHE 17 JUIN

GRANDS CONCOURS COLOMBOPHILES INTERSOCIETAIRES SUR MANTES

Organisés par la société colombophile « Les Mosquitos »

Un concours jeunes - Un concours un an
Un concours vieux

150 € de prix en séries 2/3 gratuites
sur concours vieux, un an et jeunes
mise en loge le **samedi 16 juin** de 16H15 à 18H15
au local des « Mosquitos »
dépouillement dès la rentrée au café « l'Imprévu »
remise des récompenses, même lieu,
le **mercredi 27 juin à 18H30**

MERCREDI 20 JUIN

46ème GRAND PRIX CYCLISTE « HENRI HULOT »

Organisé par le Club Cycliste Isbergues Molinghem (C.C.I.M) et patronné par la municipalité

Course réservée à la catégorie 3 – Juniors
distance de 82,5 km,
circuit de 3,3 km à parcourir 25 fois
Fédération Française de cyclisme

dossards : 17H, complexe sportif Edmond Mille
départ : 18H, rue de l'église de Berguette, face au podium
arrivée : vers 20H30, face au podium
Itinéraire : *rue de l'église de Berguette - rue de Guarbecque - rue aux Aulnes - rue du moulin de Berguette rue des écoles - rue Pierre Bérégovoy - rue de l'église de Berguette.*

SAMEDI 23 JUIN

39ème FETE DES ECOLES

Organisée conjointement avec la Municipalité, Et l'Amicale des Ecoles Publiques de Berguette

dès **15 H :** ouverture des stands et buvette
16 H : spectacle des enfants des écoles
distribution des prix
à l'issue : stands, repas traditionnel - couscous

Ville d'Isbergues

Agenda

Lundi 4 juin

Goûter de fête des mères du club rétro d'Isbergues *(salle polyvalente, rue Zola)*

Jeudi 7 juin

Goûter de fêtes des mères et des pères du Foyer des anciens du C.O.S.S.A.F *(bourse du travail)*

Samedi 9 juin

Dernière ronde – tournoi permanent du club d'échecs de l'Amicale laïque de Molinghem (*salle du Rietz)*

Lundi 18 juin

Goûter de fête des pères du club rétro d'Isbergues (*salle polyvalente, rue Zola)*

Samedi 23 juin

Repas de l'A.S.M Lutte *(salle du Rietz)*

Assemblées générales

Vendredi 15 juin

Assemblée générale de l'E.S.I basket-ball *(bourse du travail)*

Mardi 19 juin

Assemblée générale de l'association Evasion (*salle Léo Lagrange)*

Mercredi 20 juin

Assemblée générale de la danse de salon M.J.E.P *(salle Arthur Lamendin)*
Assemblée générale du club de tennis de table M.J.E.P *(dans la salle)*

Vendredi 22 juin

Assemblée générale du judo club d'Isbergues *(salle de réunions, complexe Jaurès)*
Assemblée générale du football club La Roupie Isbergues *(salle Decriem)*
Assemblée générale de l'E.S.D.I football *(salle de conférences de la bourse du travail)*

Premier contact avec l'école

Ecole maternelle Jules Ferry

Rue de Pologne

Pour un meilleur accueil des 2 ans, l'école vous convie (parents et uniquement l'enfant qui fait sa première rentrée) à une réunion pour un premier contact avec l'école.

Elle aura lieu le **mardi 5 juin 2012** à 16H30 dans la classe des petits avec au programme :

- visite de la classe des petits,
- présentation du règlement,
- collation,
- projet école,
- présentation des enseignants,
- présentation des locaux.

Obligation réglementaire

Apporter au plus tard pour la rentrée, un certificat médical stipulant que l'état de santé et la maturité physiologique de l'enfant sont compatibles avec la vie collective en milieu scolaire.

Ecole maternelle de Berguette

Rue des écoles

Une réunion d'information pour les parents d'enfants nouvellement inscrits à l'école maternelle de Berguette aura lieu le **samedi 9 juin 2012**, dés 10H, avec au programme :

- découverte des locaux,
- entrevue avec l'enseignante des tout-petits et des petits,
- parcours moteurs et découverte des activités scolaires.

A l'occasion de cette réunion, les parents qui le souhaitent pourront encore inscrire leur enfant pour la rentrée scolaire 2012/2013.

Inscriptions dans les cantines et les garderies

Si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants, dans les cantines et garderies de la commune d'Isbergues, les dossiers d'inscription pour l'année scolaire 2012/2013, sont disponibles à l'Hôtel de Ville et dans les mairies annexes de Berguette et Molinghem.

Vous avez jusqu'au **vendredi 29 juin au plus tard** pour les déposer **dûment complétés** en mairie.

Fêtes des écoles

La fête des écoles publiques d'Isbergues aura lieu les **samedi 16 et dimanche 17 juin 2012**, à la salle Basly. Elle est organisée par le conseil des parents d'élèves F.C.P.E., avec le concours de la municipalité, de l'amicale laïque, la participation des enseignants et de tous les élèves.

Au programme : spectacles de danse,

- **samedi 16 juin à 14H30**, avec les élèves des écoles maternelle Centre et élémentaire Danton,
- **dimanche 17 juin à 14H30**, avec les élèves des écoles maternelle et élémentaire Ferry.

Durant ces deux journées, évolution de tous les enfants, suivie par une distribution de prix offerts par la municipalité et l'amicale laïque. A cette occasion les enfants seront mis à l'honneur sur le podium. Pendant toute la durée de la fête, de nombreux stands seront à la disposition de tous, (vente de crêpes, confiseries, boissons, programmes, pêche aux canards, tir aux fléchettes, tir à la carabine, exposition de travaux de l'année écoulée, etc…).

Parents et amis sont cordialement invités à ce week-end de fête.

- Entrée gratuite -

L'amicale des écoles publiques de Molinghem organise en collaboration avec la ville d'Isbergues, la fête des écoles publiques de la commune associée de Molinghem, le **samedi 16 juin**, au groupe scolaire Pasteur. Chaque classe interprétera des chants, puis, auront lieu les remises de prix :

- **14H30 :** maternelle Carnot
- **15H00 :** maternelle Pasteur
- **16H00 :** primaire Carnot
- **17H00 :** primaire Pasteur

Nombreux stands de jeux pour enfants et adultes de 14H à 19H. Buvettes et restauration sur place (frites, crêpes, pâtisseries, glaces, sandwichs…).

Repas campagnard le soir à partir de 19H
(réservations dès 14H à la caisse centrale).

Dans le cadre de la fête de la musique,
concert de la fanfare de Molinghem vers 18H.

L'amicale des écoles publiques de Berguette organise conjointement avec la municipalité, la 39ème fête des écoles, le **samedi 23 juin** au complexe Edmond Mille.

- **15H** : ouverture des stands et buvette,
- **16H :** spectacle des enfants des écoles avec distribution des prix.

De nombreux stands et un repas traditionnel (couscous) en soirée

Menu des restaurants municipaux

Cantines Centre, Maison des associations, Berguette

Semaine de 29 mai au 1er juin

Mardi Potage de courgettes – Spaghettis bolognaise Fromage, fruit

Jeudi Un demi œuf dur mayonnaise – Saumon, riz fondue de poireaux – Fromage, fruit

Vendredi Melon – Jambon, gratin dauphinois, salade Petits suisses, fruit

Semaine du 4 au 8 juin

Lundi Concombres – Hachis parmentier, salade, Fromage, pêche au sirop

Mardi Potage aux oignons – Carrés panés, riz, ratatouille – Fromage, boom

Jeudi Carottes râpées – Veau marengo, pâtes Pâtisserie

Vendredi Salade composée – Escalope de poulet, pommes de terre, choux fleurs – Fromage, fruit

Semaine du 11 au 15 juin

Lundi Tomates – Filet meunière, riz, sauce aurore Compote

Mardi Taboulé – Goulash, pommes de terre, carottes – Fromage, fruit

Jeudi Mortadelle, salami – Cuisses de poulet, pâtes, ratatouille – Fruit, petits suisses

Vendredi Pastèque – Sauté de porc, purée, salade Fromage, Liégeois

Semaine du 18 au 22 juin

Lundi Betteraves rouges, maïs – Emincé de volaille à la crème, pâtes – Fromage, pâtisserie

Mardi Melon – Sauté de lapin, frites, salsifis Yaourt aux fruits

Jeudi Pamplemousse – Salade de riz au thon Fromage, mousse au chocolat

Vendredi Tomates aux poivrons – Blanquette de veau, légumes, pommes de terre – Fromage blanc

Semaine du 25 au 29 juin

Lundi Friand – Blanc de poulet, semoule ratatouille Fromage, fruit

Mardi Concombres – Spaghettis bolognaise - Glace

Jeudi Carottes râpées – Saumon, Ebly aux champignons – Fromage, Yop,

Vendredi Cassoulet maison – Fromage, fruit

Semaine du 2 au 5 juillet

Lundi Tomates – Carbonade Flamande, frites Petits suisses aux fruits

Mardi Buffet campagnard – Fromage, fruit

Jeudi Maquereaux – Lasagnes à la bolognaise Fromage, fruit.

Cantines Pasteur et Carnot

Semaine de 29 mai au 1er juin

Mardi Pamplemousse – Jambon, frites – Cantal frais

Jeudi Macédoine de légumes – Rôti de porc, sauce normande, pommes de terre béchamel, haricots verts - Fruit

Vendredi Cœur de colin sauce Nantua, riz créole, carottes Gouda, fruit de saison

Semaine du 4 au 8 juin

Lundi Crêpe au fromage – Aiguillette de poulet basquaise, ratatouille, semoule – Fruit

Mardi Céleri rémoulade – Sauté de porc à la diable, coquillettes forestières – Brebis crème

Jeudi Salade fromagère – Noisette d'agneau à la marocaine, purée de céleri – Crème au chocolat

Vendredi Beignet de poisson sauce béarnaise, haricots beurre à l'échalote, pommes persillées – Samos, compote de fruits

Semaine du 11 au 15 juin

Lundi Tomates vinaigrette – Emincé de volaille sauce à la crème, frites – Yaourt nature sucré

Mardi Carbonade flamande, petits pois carottes, pommes de terre – Gouda, fruit

Jeudi Macédoine de légumes – Normandin de veau sauce au poivre, carottes à la crème, purée – Fruit

Vendredi Melon – Médaillon de merlu sauce bretonne, duo de courgettes et pommes de terre au bouillon Crêpe au chocolat

Semaine du 18 au 22 juin

Lundi Salade d'agrumes – Estouffade de bœuf bourguignon, jardinière de légumes – Yaourt aromatisé

Mardi Blanquette de dinde et sa garniture – Samos, fruit

Jeudi Chipolata aux herbes grillées, taboulé oriental aux petits légumes – Carré frais, ananas au sirop

Vendredi Crêpe aux champignons – Filet de poisson sauce waterzoï, poêlée de légumes, cœur de blé – Fruit

Semaine du 25 au 29 juin

Lundi Cordon bleu sauce tomate, pâtes – Mimolette, fruit de saison

Mardi Betteraves rouges mimosa – Filet meunière sauce citron, purée, haricots verts – Brebis crème

Jeudi Repas Malgache : Achard de légumes, Romazava de Bœuf, épinards, riz créole – Gâteau choco coco

Vendredi Concombres à la ciboulette – Sauté de porc aux épices, pommes de terre, tajine de légumes Fromage blanc aromatisé.

Semaine du 2 au 5 juillet

Lundi Agneau au curry, purée de brocolis – Vache qui rit, fruit

Mardi Salade au maïs – Raviolis au bœuf et à la sauce tomate – Yaourt nature sucré

Jeudi Carottes râpées au citron – Hachis Parmentier St Paulin

Moto-cross

Dimanche 3 juin 2012

Les vrombissements du championnat régional UFOLEP !

Le moto-cross fera encore séries pleines pour la manche du championnat régional UFOLEP. La grande majorité des pilotes s'inscrit pour toutes les épreuves de la saison ; les autres au « coup par coup ».

Ces derniers n'auront pas beaucoup de chance d'y participer tellement les séries sont déjà complètes avec 350 participants.

Une bonne partie des concurrents s'installe dès le samedi soir dans le parc de coureurs. Les courses se déroulent le dimanche, après les manches d'essais obligatoires.

Seront présentes : *les catégories 90 cm^3, pour les plus jeunes à partir de 12 ans, 125 cm^3 avec les 2 temps et les 250 cm^3 en 4 temps, « Open » pour les cylindrées supérieures et « Prestige » pour les aînés de plus de 40 ans.*

Les licenciés du moto-club de la Maison de Jeunes et d'Education Permanente (M.J.E.P.) ne vont pas rater l'occasion de se montrer devant leur public et pour une fois, ils pourront rouler sur leur circuit (celui-ci est fermé aux entraînements depuis 2006 en raison des nuisances sonores !).

Les plus connus à Isbergues : Maxence DELANNOY, fils de Laurent, originaire du Groënland (le quartier !), Christophe et Jeremy DEMELIN, de Quernes, les frères HURTEVENT, Jérémy et Jérôme de Blaringhem, les cousins LORTHIOS, Julien et Ludovic de Linghem et Witternesse, Arnaud VESTE de Lambres les Aire, voilà de quoi créer le suspens dans les différentes courses !
Avec autant de pilotes et 20 courses dans la journée, le réveil-matin ne va pas traîner et les pauses seront courtes.

Les départs à la grille se donneront avec environ 40 pilotes, et se succèderont toutes les 15 à 20 minutes.

Voilà de quoi garder le public en haleine !

Tous les pilotes feront leur entraînement et 2 manches. Les 125 cm^3 et les « Open » disputeront une finale en fin de soirée.

Programme de la journée

8H : *entraînements*
10H : *1^{eres} courses régionales*
14H30 : *2èmes manches*
17H30 : finales
19H : remise des trophées

Sur le circuit « Marcel MULLET »
rue du château, hameau de la Roupie.

Prix de l'entrée

Adultes : **10 €** *(une boisson comprise)*

Jeunes de 12 à 16 ans : **5 €** *(une boisson comprise)*

Parking et programme de la manifestations gratuits.

Buvette, friterie, sandwiches, bonbons…
aux abords du circuit !

Club « Vivre et sourire »

Le comité de gestion du club « Vivre et sourire », invite ses adhérents à un goûter dansant le **mardi 5 juin 2012** à la salle Léo Lagrange à 14H30.

A l'occasion de ce goûter, les couples qui fêteront leurs noces d'or ou de diamant seront mis à l'honneur.

L'animation sera assurée par Marcel BARROIS.

Brocante

L'association des parents d'élèves des écoles publiques de Berguette organise une Brocante le **samedi 2 juin 2012** dans la rue des écoles de Berguette de 8H30 à 18H.

Installation à partir de 7H - Restauration sur place

Prix de l'emplacement : 2 €
(Le paiement se fait dès l'inscription)

Réservations auprès des membres de l'association
ou au 03.21.02.52.02

Section danse de la M.J.E.P. d'Isbergues

Le gala annuel vous sera présenté cette année sur 3 jours à la salle Arthur Lamendin. C'est avec joie et bonne humeur que nos artistes préparent ce spectacle.

GALA EN DANSE HIP/HOP et BATTLE

Vendredi 8 juin à 20H

Une représentation de Hip/Hop aura lieu uniquement ce jour. La première partie permettra aux parents de voir l'évolution de leurs enfants encadrés par leur animateur RASHEAD. Quatre danses seront présentées, en commençant par les grands débutants pour finir par les plus confirmés sans oublier le groupe de Breakeurs de notre section. Puis après l'entracte un BATTLE sera proposé, animé par MALEEK, D.J. habituel des BATTLES dans notre région.

GALA EN DANSE MODERNE

Samedi 9 et Dimanche 10 juin à 18H

Le thème du spectacle de cette année sera « Le magicien d'Oz ». C'est avec impatience que nos danseuses, jeunes et plus confirmées, attendent cette manifestation. Aidées par Delphine, leur animatrice qui prépare ce spectacle pour que celui-ci soit une réussite complète. Afin de mettre en place un spectacle de qualité, nos artistes ont le bonheur de s'entraîner avec joie et dynamisme. Ils vous présenteront un spectacle sur des musiques telles que LADY GAGA, BRITNEY SPEARS, MAGIC SYSTEM, MADONNA, MYLENE FARMER, BILLY CROWFORD, ou encore JANET JACKSON, MOOS, MICKAEL JACKSON, RIHANNA et USHER pour ne donner que quelques noms.

Les trois jours du gala	Tarifs
le vendredi 8 juin à partir de 20H le samedi 9 juin à partir de 18H le dimanche 10 juin à partir de 18H	**Danse moderne : 5,50 €** adulte - **3 €** enfant **Danse Hip/Hop : 4 €** adulte - **2,50 €** enfant

Les réservations des places pour le spectacle auront lieu, à la salle Arthur Lamendin,
le vendredi 1er juin de 18H15 à 20H et le **mercredi 6 juin** de 13H45 à 17H.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter
le secrétariat de la section danse au 03.21.57.70.21 ou par mail sectiondanse@orange.fr

Amicale des donneurs de sang

Le jeudi 19 avril 2012, l'établissement Français du sang organisait une nouvelle journée de collecte de sang, avec le concours de l'amicale des donneurs de sang bénévoles du district d'Isbergues. Comme d'habitude, l'équipe médicale s'est appliquée pour que cette journée se déroule sans incident, ce qui fut le cas. Comparé à 2011, le résultat de cette nouvelle journée à quand même été favorable, certes modeste, mais tout de même intéressant puisque 114 dons ont été enregistrés contre 118. Malgré tout, l'amicale est satisfaite du dévouement apporté par la population de l'agglomération. Elle remercie toutes celles et ceux qui ont apporté leur contribution pour que la journée de prélèvements de ce jeudi obtienne un bon succès.

La tombola traditionnelle va permettre à plusieurs donneurs de recevoir un lot offert par l'amicale des donneurs de sang. Il s'agit de Romain MORVAN de Noorpeene (59), Didier DELBARRE d'Aire-sur-la-Lys, Philippe PENIN d'Isbergues, Wendy LETENDART d'Isbergues.

Ces personnes recevront prochainement une invitation pour retirer leur lot.

Une fois encore les donneurs de sang de notre agglomération ont prouvé qu'ils restaient très motivés pour une cause capitale qui n'a pas de prix.

Prochaine journée du sang : Jeudi 5 juillet à la bourse du travail.

« One man zoo »

Samedi 14 avril dernier, c'est un public conquis qui a assisté au spectacle ***« One man zoo »*** de Lalouch, Michael LOUCHART de son vrai nom. Cet humoriste Lillois a, pendant plus d'une heure de one man show, fait découvrir des personnages plus loufoques les uns que les autres : un employé de bibliothèque un peu lourd, maitrisant difficilement l'ordre alphabétique, Patrick le fan de tuning et de football, l'hôtesse de caisse qui se demande comment fermer la lumière de son frigidaire quand la porte de celui-ci est ouverte... Chaque personnage prend vie grâce aux mimiques de cet artiste qui transforme son visage et sa voix à sa guise. Michael LOUCHART a aussi offert une démonstration de ses talents d'imitateur lors d'un sketch à l'humour noir : entièrement « réincarné » en Benoît POELVOORDE, il a replongé le public dans l'ambiance des fameux *« Carnets de Monsieur Manatane »*.

Pour terminer ce spectacle, Lalouch a fait découvrir une partie de son autre spectacle, actuellement en tournée, *« Dépression et autres petits bonheurs »* à travers la chanson : *« La vie n'est pas un cadeau »*, medley ironique de toutes les chansons tristes d'après guerre. En première partie, c'est un jeune artiste, lui aussi Lillois, « G » (Gérémy CREDEVILLE), qui a interprété un extrait de son spectacle ***« Parfait et modeste (enfin c'est ce qu'il croit) »,*** où il interprète le rôle d'un jeune narcissique racontant ses premières fois. Il a d'ailleurs interprété le sketch où il découvre, effaré, sa première voiture offerte par ses parents : une R5 aux portières tombantes et à la radio se déclenchant une fois les 50 km/h atteints.

« Le journal de Grosse Patate »

Grosse Patate est une jeune fille qui adore manger, mais le problème quand on aime manger c'est qu'au bout d'un moment, ça se voit ! Grosse Patate est en CM2 et se sent mal dans sa peau, elle décide alors d'entamer un régime.

Malheureusement pour elle, ce n'est pas son seul problème ! A l'école elle est amoureuse d'Hubert, mais celui-ci ne pense qu'au foot ! En plus de cela, Rose-Marie la timide, sa meilleure amie, passe un peu trop de temps avec Hubert et ça énerve Grosse Patate. Et quand elle est en colère, Grosse Patate frappe Rémi : « de toute façon il ne se défend jamais

et pleure comme une fille... » et comme beaucoup de fille, lui aussi est amoureux d'Hubert. Grosse Patate n'y comprend plus rien et les adultes ne répondent jamais à ses questions, et c'est dans ces moments là que sa maman lui manque...

C'est avec beaucoup d'attention que les enfants, présents lors de la représentation du 21 avril dernier, ont suivi les aventures de cette jeune fille. Entre émotions et humour (notamment lors d'une danse endiablée de Grosse Patate sur « Girls just wanna have fun » de Cindy LAUPER), le spectacle se termine sur une note positive : Grosse Patate prend conscience que son corps va encore changer et puis si elle reste une grosse patate, rien ne l'empêchera d'être heureuse !

La veille, c'est une classe de chaque école publique d'Isbergues qui a assisté à 2 représentations.

Stage Théâtre

Du lundi 30 avril au samedi 5 mai, la municipalité d'Isbergues proposait aux enfants âgés de 7 à 15 ans, un stage théâtre gratuit. Ce stage était animé par Elise Ménart, membre de la compagnie en résidence à Isbergues « La Fabrique du Vent ». Pendant cette semaine, les enfants ont découvert les bases du théâtre : articuler, parler à haute voix, exprimer une émotion à travers la gestuelle et les expressions du visage, apprendre du texte... Des bases qui leur serviront également dans la vie de tous les jours. Le groupe des 7/9 ans a travaillé sur le thème de la dispute via de petites scénettes basées sur l'expression corporelle qu'ils ont eux-mêmes imaginé. Il faut avouer que ce thème les a vraiment inspirés, et qu'ils n'ont pas manqué de créativité ! Les 10/15 ans ont quant à eux travaillé sur le thème des « Fourberies de Scapin » : compréhension du texte et des situations, choix des scènes à interpréter, mise en scène, choix des costumes... Ils ont tout fait comme de vrais professionnels !

« Fraternité »

Spectacle par les élèves du collège Maurice Piquet

La fraternité. Tel est le thème abordé cette année par les élèves du collège Maurice Piquet à travers deux disciplines : la musique et le théâtre.

C'est au sein du club chorale proposé par leur établissement scolaire que les enfants ont travaillé autour de cette thématique tout au long de l'année : définition du mot « fraternité », recherche de morceaux en adéquation avec le thème, travail d'interprétation... Ce sont finalement 6 titres qui vous seront proposés à travers ce spectacle. C'est lors de l'atelier théâtre, animé par Elise Ménart membre de la compagnie en résidence à Isbergues « La Fabrique du Vent », qu'une autre partie des

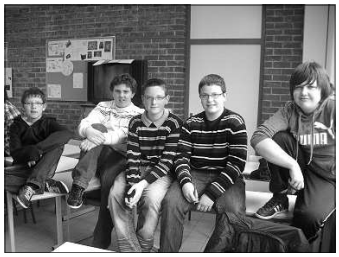

élèves a travaillé sur le même thème via l'improvisation. Vous assisterez à des saynètes inventées par ces jeunes acteurs. Dialogues, mimes, scènes collectives… C'est une performance théâtrale variée qui vous sera proposée en tant que fil rouge de ce spectacle.

Le thème fédérateur de la fraternité a également inspiré des élèves membres d'autres clubs proposés par le collège : la section « arts plastiques » va créer une affiche, les professeurs de sport travailleront avec les enfants pour vous proposer une démonstration d'expression corporelle, et enfin, la classe de percussion proposera un morceau intitulé « L'exam' ».

Résumé du spectacle :

Venez assister à la grande conférence du Professeur Loufoque et de ses acolytes. Vous saurez tout sur la « Fraternité ».

Chacun de nos intervenants vous expliquera ce mot et tous les enjeux qu'il représente. A l'appui, des exemples et des expériences concrètes : mises en situation, références très documentées, appui sur d'importants auteurs…

Une équipe de 90 chercheurs expérimentés sera présente pour répondre à toutes vos interrogations.

Vendredi 1er juin 2012
à 20H
au Complexe Edmond Mille
- Entrée gratuite -
Pas de réservation

Samedi 2 Juin à la salle Edmond Mille

La brigade d'actions théâtrales de La « Fabrique du Vent » dirigée par Didier SAINT-MAXENT, vous propose d'assister à deux spectacles. Il s'agit de trois farces vaudevillesques, chacune à trois personnages. Dans les trois pièces, de l'amour, de l'angoisse et de la dispute… mais dans un amusement total !

à 15H « Les deux sœurs d'Anabelle »

Spectacle à partir de 8-9 ans

Travail de recherche et de création à partir de : « Ah ! Anabelle » de Catherine Anne.

Résumé : *Louis Beaugosse est heureux. C'est le jour de son mariage. Il a rendez-vous avec Anabelle pour la conduire devant monsieur le Maire. Mais Anabelle n'est pas là. A sa place, Louis rencontre ses deux sœurs qu'il ne connaissait pas. Elles sont laides, vraiment laides, et bizarres, très bizarres. Louis est paniqué. Les sœurs d'Anabelle le dévorent des yeux…*

à 20H, « Pas de deux », Farces

Spectacle tout public

Travail de recherche et de création à partir de : « Une demande en mariage » et « L'Ours », deux pièces en un acte d'Anton Tchekhov.

« L'Ours » : *Elena Ivanovna Popova, veuve depuis plusieurs mois, s'est retirée du monde et refuse de recevoir Grigori Stepanovitch Smirnov, un exploitant à qui son mari devait de l'argent, et qui vient, lui-même tenu par ses propres dettes, le lui réclamer. Désespéré, mais surtout très en colère devant ce refus, Smirnov décide de rester chez Popova jusqu'à ce qu'elle le paie : « Tu es malade pendant un an, je ne bouge pas d'ici pendant un an ! ». Or Popova dissimule -plus pour très longtemps- un caractère également explosif ; la rencontre peut alors s'achever… par un duel ou par un mariage...*

« Une demande en mariage » : *Ivan Vassilievitch Lomov vient demander une jeune fille en mariage, Natalia Stepanovna. Il est reçu par le père, Stepan Stepanovitch Tchouboukov, qui marque son enthousiasme, et va chercher sa fille. La question de l'appartenance du pré aux vaches fait dégénérer cette demande en mariage. La jeune fille défaille quand elle apprend que le voisin était venu demander sa main : « Qu'il revienne ! ». Il revient, souffrant. Elle lui demande de les excuser elle et son père. Mais la dispute revient à propos du prix d'un chien de chasse… Le prétendant a des palpitations… Le prétendant s'évanouit. On le croit mort. Ils se marieront… en se disputant…*

- Entrée gratuite -
Réservations au 03.21.02.18.78

A l'occasion de la Fête de la musique, la municipalité vous propose de venir assister au concert de :

« Pat bol »

Le plaisir des mots
et l'art des petites mélodies entêtantes.

Mais qui est-il ? « Pat Bol » fait partie de ces éternels adolescents qui prennent la vie pour une immense cour de récréation.

Dans un univers aux tons pastels, quelque part entre « Joe DASSIN » et « ASSURANCETOURIX », ses chansons sont autant de prétextes pour nous raconter ses déboires de cœur d'artichaut. Des rythmes chaloupés et des airs à la gomme qui prêtent à sourire, toujours frais, parfois naïfs, mais en aucun cas déprimants !

Un premier album, sorti en 2007, s'intitule ***« Et peluches si affinités... »***. Il comprend treize titres (normal quand on s'appelle « Pat Bol »), enregistrés à la maison avec les amis. Presque un album de famille où on peut sentir les influences de Mathieu BOOGAERTS, Albin DE LA SIMONE et autres Boby LAPOINTE. Dans son nouvel opus, sorti en avril 2010 et intitulé, ***« L'amour propre et le cœur net »,*** les chansons ont gagné en maturité et la production se fait plus acoustique.

Toujours 13 titres, avec pour toile de fond, les p'tits tracas amoureux et pittoresques d'un hibou garçon, « en mâle de chouette fille ». Les textes restent un pur plaisir pour ceux qui aime les mots et leurs sonorités. Car « Pat Bol » ne fait pas le moine !

Accompagné par **Pat** *(guitare, stomp box et chant)*, **Olive** *(guitare, glockenspiel et instruments divers)*, et **Coco** *(mascotte à peluches…)***,** il pratique un humour malin, et sa plume, tantôt ironique, tantôt désabusée, chatouille là où ça fait rire... jaune bien entendu !

Jeudi 21 juin à 19H45 à la bourse du travail

- Entrée gratuite -

Première partie à 18H30 avec les enfants de l'école Carnot en partenariat avec « Pat Bol »

Réservations auprès du service culturel au 03.21.02.18.78

« Ÿordan »

Un concert comme une invitation
à la fête et au partage

C'est l'histoire d'un canapé qui veut se faire la malle. C'est l'histoire de 4 garçons qui ne veulent pas le laisser seul et décident de l'emmener voir du pays. Parmi eux, Samuel MAQUIN (*clarinettiste*), Jordan IVANOV (*chanteur et conteur*), Clément LEGUIDCOQ (*pianiste, accordéoniste, contre-bassiste, percussioniste)* et enfin Benoît LAUR (*le batteur)*. Ÿordan a eu pour envie de promener sa chanson française balkanisée sur les routes de France et de jouer au plus près des gens dans ce salon improvisé et nomade. Au cours de leur tournée, les 4 garçons accompagnés de leur canapé ont fait une halte à Isbergues, à l'occasion de la manifestation « Ville Ouverte, Ville en Fête » en septembre 2011. Le public Isberguois a pu ainsi faire connaissance de ces garçons plein d'entrain, qui vont, une fois encore, nous communiquer leur joie de vivre et leur bonne humeur.

Vendredi 29 juin à 20H30
à la bourse du travail

- Entrée gratuite -

Réservations auprès du service culturel au 03.21.02.18.78

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'I.N.S.E.E (**I**nstitut **N**ational de la **S**tatistique et des **E**tudes **E**conomiques), réalise entre le **7 mai et le 30 juin 2012**, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Sur la commune d'Isbergues, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'I.N.S.E.E. chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

INFO→ ÉNERGIE

Vous construisez ou rénovez votre logement ?
Vous avez besoin d'informations
et de conseils sur l'isolation,
le chauffage, l'eau chaude sanitaire… ?
Vous souhaitez en savoir plus
sur les énergies renouvelables ?

Un conseiller « INFO ENERGIE » *vous reçoit* ***individuellement***
et ***GRATUITEMENT*** *sur rendez-vous.*
Il vous renseigne sur toutes les questions liées
aux ***économies d'énergie et aux énergies renouvelables.***

Renforcement de la mission Info-Energie sur le territoire de la Communauté de Communes Artois-Flandres avec des permanences tous les 1er et 2ème-vendredis de chaque mois.

A l'occasion des permanences organisées, chaque habitant peut obtenir gratuitement auprès du conseiller info-énergie du territoire, de l'information et des conseils en matière d'économie d'énergie.

Qu'il s'agisse d'entreprendre des travaux d'isolation, changer son mode de chauffage ou s'équiper en énergie renouvelable (solaire, géothermie, bois…), vous obtiendrez tous les renseignements nécessaires à la prise de décision.

Savez-vous que l'isolation de votre habitation est la première des choses qui vous permettra de diminuer votre facture d'énergie ?

D'après vous, qu'est-ce qu'une passoire thermique ? Produire de la chaleur chez vous est une chose, mais que vos murs, vos vitres, ou votre toiture en laissent échapper une bonne partie, c'en est une autre.

Aujourd'hui, de nombreux matériaux isolants et écologiques peuvent vous assurer un confort d'hiver et d'été. Votre conseiller peut notamment vous orienter afin d'opter pour l'isolant le mieux adapté à votre habitation.

A compter du **vendredi 4 mai 2012**, retrouvez notre conseiller info-énergie **(avec prise de rendez-vous), disponible de 9H à 12H et de 14H à 17H,** tous les 1er et 2ème vendredis du mois au siège de la Communauté de Communes Artois-Flandres à Isbergues.

Renseignements

Communauté de Communes Artois-Flandres,
Place Jean Jaurès - 62330 Isbergues

Tél : 03.21.61.54.40
Courriel : contact@cc-artois-flandres.fr

Merci de mentionner l'objet de votre appel
afin que le conseiller planifie
la durée de l'entretien.

PETITE ENFANCE

Consultation de nourrissons :

- le 2ème mardi du mois à 9H30 en mairie annexe de Berguette.
- le 1er et 3ème jeudi du mois de 14H à 16H30 à la maison des associations.

Crèche :

1, 2, 3 Soleil Isbergues, renseignements sur le site internet : isbergues@creches123soleil.fr
03.21.56.21.71

PERSONNES AGEES

Maltraitances personnes âgées : **39 77**

Artois Gérontologie :

Le 2ème vendredi de chaque mois de 9H à 12H à la C.C.A.F, sur rendez-vous **03.21.61.54.40**

C.I.C.A.S *(retraites complémentaires)* **:**

Un service téléphonique est mis en place pour aider les salariés du secteur privé dans la préparation de leur retraite complémentaire ARRCO et AGIRC du lundi au vendredi de 9H à 18H. **08.20.20.00.75**

C.A.R.S.A.T Nord-Picardie *(**C**aisse d'**A**ssurance **R**etraite et de la **S**anté **a**u **T**ravail)* **:** *Sur rendez-vous, contacter la plateforme téléphonique au* **39 60**

A.S.S.A.D *(**A**ssociation de **S**oins et **S**ervices **à D**omicile) de Aire-sur-la-Lys* **:** *Aides ménagères, auxiliaires de vie, emplois familiaux, soins à domicile* **03.21.95.42.52**

SOCIAL

Action sociale d'urgence *(rue du Temple)* **:**

Présidente : Mme CARRE

Le mercredi de 9H à 11H et de 14H à 16 H.
03.21.02.68.40

Maison Départementale de la Solidarité de Lillers :

- le 1er et 2ème lundi du mois 14H à 16H et le 3ème jeudi de 9H à 11H à la mairie annexe de Molinghem, sur rendez-vous
- les 1er et 3ème jeudi du mois et le 2ème et 4ème et 5ème mardi du mois de 9H à 11H à la maison des associations, sur rendez-vous **03.21.54.63.20**

Caisse d'Allocations Familiales *(C.A.F)* **:**

- les 1er, 2ème, 3ème et 4ème mardis de chaque mois de 9H à 12H à la mairie annexe de Molinghem.
- Sur rendez-vous, uniquement pour le R.S.A, les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 13H30 à 16H30, à la mairie annexe de Molinghem.

Sécurité sociale :

Le mardi de 9H à 12H à la mairie annexe de Molinghem

Secours Catholique : *Le mardi de 14H à 16H au 83 bis, rue Gaston Chevallier* **03.21.66.22.84**

C.O.S.S.A.F *(B. PODVIN) :*

Les lundis 4 et 18 juin de 10H30 à 11H30 à la maison des associations.

Groupe AG2R la Mondiale :

Le jeudi 28 juin de 9H30 à 12H et de 13H30 à 17H au complexe Edmond Mille.

Point Logement Jeunes de Béthune ***09.71.52.30.78***

ENVIRONNEMENT / HABITAT

Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F.) **:**

du Lundi au Vendredi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 **03.21.61.54.40**

Raccordement au tout-à-l'égout et amélioration de l'habitat (CAL 62) :

Les lundis 4 et 18 juin de 14H à 16H à la C.C.A.F.

Déchetterie :

En période d'été, ouverture de 10H à 12H et de 14H à 18H30 du lundi au vendredi et le samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 18H.
Renseignements à la C.C.A.F. **03.21.61.54.40**

AIDE JURIDIQUE

Conciliateur (M. Henri GREVET) **:**

Le 4ème mardi de 14H à 16H à la mairie annexe de Molinghem.

Centre d'Information des Droits de la Femme de Béthune :

Le 1er lundi de 14H à 17H, à la Maison de Jeunes et d'Education Permanente (M.J.E.P) d'Isbergues, sur rendez-vous **03.21.57.98.57**

Guichet d'accès au droit et prévention des litiges de Bruay la-Buissière : *problèmes de voisinage, conflits familiaux, litiges avec un commerçant, votre propriétaire, votre assureur. Aide et conseils gratuits.*
Renseignements **03.59.413.413**
Fax **03.59.410.410**

ANCIENS COMBATTANTS

A.C.V.G. et Souvenir Français :

Le 2ème et 4ème mercredi du mois de 16H à 17H à la maison des associations sur rendez-vous
03.21.26.53.85

France Mutualiste :

Le vendredi 29 juin de 13H30 à 17H à la mairie annexe de Molinghem.

URGENCES

S.M.U.R	**15**
Pompiers	**18**
Centre anti-poison	**08.25.81.28.22**
S.O.S Mains	**08.26.20.95.75**
Centre des grands brûlés	**03.20.44.42.78**
Gendarmerie d'Isbergues	**03.21.54.72.15**

SANTE

Médecins :

Dr Thérèse BUISSART	**03.21.61.98.90**
Dr Véronique HAN-DENOEUD	**03.21.02.17.83**
Dr Albert DEZETTER	**03.21.54.01.22**
Dr Gilles DUPARCQ	**03.21.02.16.71**
Dr Patrice FAVIER	**03.21.61.78.04**
Dr Philippe GEILLE	**03.21.02.12.88**
Dr Thierry HAUTCOEUR	**03.21.02.16.07**
Dr Christian HOLLEBECQUE	**03.21.54.02.80**
Dr Jean-François LEDUC	**03.21.64.19.10**
Dr Philippe MANNECHEZ	**03.21.61.78.03**
Dr Sylvie SOARES	**03.21.02.06.52**
Dr Michel STOPIN *(Guarbecque)*	**03.21.25.82.27**
Dr Gabriel BUISSART *(Ham en Artois)*	**03.21.66.04.11**
Dr Dominique BERNARD *(Norrent Fontes)*	**03.21.02.04.63**
Dr Christophe CARON *(Norrent Fontes)*	**03.21.25.14.14**
Dr Henri CHRETIEN *(Norrent Fontes)*	**03.21.27.35.63**

Médecin de garde :

En semaine de 19H30 jusqu'au lendemain 8H,
le samedi de 12H jusqu'au lundi 8H **03.21.71.33.33**

Pharmaciens :

Pharmacie BEAUVILLAIN	**03.21.02.01.33**
Pharmacie de la place (M. BODET)	**03.21.01.10.20**
Pharmacie de Berguette (M. Benoît BOUT)	**03.21.26.59.50**
Pharmacie des aciéries (Melle MINART)	**03.21.02.11.63**

Pharmacie de garde : www.servigardes.fr
08.25.74.20.30

Ambulanciers : *de garde 24 h sur 24*

Ambulances B. FINEL **03.21.02.17.08**

Infirmières :

Mmes BRISSET et DHAESE et M. PARENT	**03.21.25.75.93**
Mmes DERAM, LESECQ, LAVERSIN, CAUWET	**03.21.25.85.66**
Mme Monique FERON	**06.16.76.23.30**

Laboratoire d'analyse médicale : **03.21.61.53.53**

Alzheimer : *contacter l'A.S.S.A.D* **03.21.95.42.52**

Point écoute Toxicomanie : **08.00.26.10.00**

HOTEL DE VILLE

- De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30

Permanence Etat Civil
- Le samedi matin de 10H à 12H

Courriel : **contact@ville-isbergues.fr** **03.21.61.30.80**
Site Internet : **www.ville-isbergues.fr**

C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) :
Rue Emile Zola
03.21.61.39.72

ADMINISTRATIONS

Mairie Annexe de Berguette :

De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 **03.21.26.59.18**

Mairie Annexe de Molinghem :

De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 **03.21.61.59.95**

Services Techniques :

De *8H à 12H et de 13H30 à 17H30* **03.21.61.36.66**

Centre Culturel :

De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 **03.21.02.18.78**

Trésorerie : **03.21.02.11.15**

Police municipale :

Du lundi au vendredi - 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H30
03.21.61.30.80

SERVICES / DEPANNAGES

VEOLIA : Dépannage 24 h sur 24 **0 810 108 801**

E.D.F : Dépannage 24 h sur 24 **0 810 333 162**

GAZ : Dépannage 24 h sur 24 **0 810 433 062**

France TELECOM : **10 13**

EMPLOI - FORMATION

Boutique de Gestion Espace :

*Conseils en création d'entreprise, les **6 et 20 juin**, à la M.J.E.P, sur rendez-vous à partir de 9H*
03.21.62.90.60

M.J.E.P : *8H à 12H et de 13H30 à 17H30* **03.21.57.70.20**

Pôle Emploi de Lillers : **39 49**

Relais Emploi Alpha : **03.21.25.61.68**

Ecole municipale de musique : **06.68.36.69.75**